

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3/7

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

3 0 0 9 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *				209		210	
				215		214	
Production vendue	{	biens					
		services *		217		218	31 268
Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée*						224	
Subventions d'exploitation reçues						226	
Autres produits						230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	31 268

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
Variation de stocks (marchandises)*						236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
Autres charges externes* :		(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	9 132
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		112	244	112
Rémunérations du personnel*						250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
Dotations aux amortissements*						254	
Dotations aux provisions						256	
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	9 244

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280					294	
Charges financières (V)							
Produits exceptionnels (IV)						290	1
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	

2- BÉNÉFICES OU PERTES :

Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)

						310	22 024
--	--	--	--	--	--	-----	--------

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

312

22 024

314

Rintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
Provisions non déductibles*						322	
Impôts et taxes non déductibles*						324	
		(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249			251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	

Deductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344			
ZFANG (44 quaterdecies)	345						
BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641			
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1

Déficit col. 2

352

22 024

354

Déficit de l'exercice reporté en arrière *

356

Déficits antérieurs reportables : * 42 453 dont imputés sur le résultat :

360

22 024

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col.1

Déficit col.2

370

0

372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Société à responsabilité limitée Unipersonnelle au capital de 7.500,00 €
Siège social : 109 AV.DE LESPINET-BAT D-31400 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 484 275 995

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 02 janvier 2023
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2022

L'an deux mille vingt-trois,
et le 02 janvier,
à 15 heures

L'associé unique de l'EURL 3/7, société à responsabilité limitée au capital 7.500 €, dont le siège social est situé à TOULOUSE (31400), 109 AV.DE LESPINET-BAT D, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 484 275 995, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur convocation de Monsieur RHEIN Sylvain, Gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur RHEIN Pascal, en qualité de Gérant de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Gérant, permet de constater que l'associé présent possède 500 actions sur les 500 actions émises par la Société.

Le Gérant constate que l'assemblée générale, réunissant plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote, peut valablement délibérer.

Le gérant met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation remise en main propre au Commissaire aux comptes ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires (sans objet) ;
- le rapport de gestion du Gérant ;

Puis le Gérant déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion du Gérant, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés huit jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Gérant rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Gérant ;

R

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et quitus au Gérant
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.
- Changement de gérance de la société 3-7

Le Gérant donne lecture du rapport de gestion du Gérant

Puis, le Gérant ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Gérant mets successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Gérant approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2022 lesquels fait apparaître un bénéfice de vingt-deux mille vingt-quatre EUROS (22 024 €).

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à vingt-deux mille vingt-quatre EUROS (22 024 €) de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	22 024 €
Report à nouveau :	22 024 €
Réserve légale :	0 €
Réserve facultative	0 €
TOTAUX	22 024 €

Rappel des dividendes distribués : Néant – Premier exercice clos le 30/09/2015

2020	2021	2022
0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

R

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au gérant pour remplir les formalités de publicité de la présente nomination.

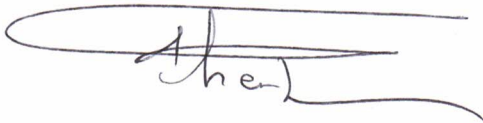
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et l'associé présent.

Le Gérant

Monsieur RHEIN Pascal

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Rhein', with a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise		3/7		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		109 AVENUE DE LESPINET		31400 TOULOUSE		
SIRET		4 8 4 2 7 5 9 9 5 0 0 0 4 7				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				3 0 0 9 2 0 2 2		
		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF						
AC TIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012	
	Autres *		014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030	3 415	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	110	
	Total I (5)		044	048	3 415 110	
AC TIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070	
			Autres* (3)	072	074	411
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	40 529	
	Charges constatées d'avance*		092	094		
	Total II		096	098	40 941	
	Total général (I + II)		110	112	44 465 3 415 41 051	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		7 500	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		750	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		41 754	
	Report à nouveau		134		-34 747	
	Résultat de l'exercice		136		22 024	
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		37 281	
	Provisions pour risques et charges		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		667	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 3 103)		172		3 103	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		3 770		
Total général (I + II + III)		180		41 051		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Certifié conforme à l'original